

2018/2019

Guide d'accueil



Contact :

Béatrice BERNARD-GAY

Responsable des programmes d'échanges

Coordinatrice institutionnelle Erasmus+

Service des Relations Internationales

3 place André Leroy | BP 10808

49008 Angers cedex 01

+ 33 (0)2 41 81 66 42

beatrice.bernard@uco.fr

**Service des Relations
Internationales**

Sommaire

Bienvenue à l'Université Catholique de l'Ouest (UCO)	1
I/ Vos études à l'UCO	2
Votre accueil à l'UCO	2
Calendrier universitaire	2
Cours de français – 4 ECTS (code : RIFLE)	3
Votre choix définitif des cours	3
Envoi des notes à la fin du semestre	3
II/ Votre séjour	3
Logement	3
Restauration	5
Transport	5
Carte de séjour	6
Assurance logement	7
Santé	7
Vie étudiante et associative	9
Association RIRE	10
Sports à l'UCO : ASUCO	10
Numéros de téléphone utiles	10
Plan du campus	11
Plan du centre-ville d'Angers	11

Bienvenue à l'Université Catholique de l'Ouest (UCO)

Vous trouverez dans les pages qui suivent des informations utiles pour préparer votre séjour.

L'UCO est située en plein centre-ville à 10 minutes (à pied) de la gare, à 1h30 en train de Paris (Montparnasse) ou à 2h30 en train de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle (direct).

Angers est une ville riche en histoire où il fait bon vivre et qui vient d'ouvrir sa première ligne de tramway et dispose de nombreuses pistes cyclables



I/ Vos études à l'UCO

Votre accueil à l'UCO

L'équipe des Relations Internationales vous donne rendez-vous quelques jours avant le début du semestre pour participer à une période d'information et d'orientation OBLIGATOIRE.

Durant ces quelques jours, les étudiants :

- participent à différentes réunions d'information
- visitent le campus universitaire et la ville d'Angers
- reçoivent une formation à l'environnement informatique de l'UCO (e-mail, Wifi, emplois du temps...)
- rencontrent les professeurs des différentes filières / matières pour une présentation des cours et pour discuter de leur contrat d'études / « learning agreement »

Calendrier universitaire

Premier semestre :

Réunions d'information et d'orientation

du 4 au 7 septembre. Rendez-vous le 4 septembre à 10 heures au Pôle International.

Dates du semestre : 04.09.2018 - 21.12.2018

Examens écrits : du 12 au 21 décembre 2018

Vacances

Congés de Toussaint : du 27.10.2018 au 04.11.2018 inclus

Vacances de Noël : du 22.12.2018 au 06.01.2019 inclus

Deuxième semestre : **Dates provisoires**

Réunions d'information et d'orientation

Du 9 au 11 janvier 2019. Rendez-vous le 9 janvier à 10 heures au Pôle International.

Dates du semestre : 09.01.2019 - 19.05.2018

Examens écrits : du 24.04.2019 au 09/05/2019

Autres examens : **Dates à confirmer**

Vacances

Vacances d'hiver : du 16.02.2019 au 24.02.2019 inclus

Congés de Printemps : du 13.04.2019 au 22.04.2019 inclus

Cours de français – 4 ECTS (code : RIFLE)

L'UCO offre un cours d'expression française hebdomadaire aux étudiants d'échange. Ce cours est un cours de perfectionnement, il faut donc déjà avoir un niveau B1 pour y participer. Il est décomposé en plusieurs groupes de niveaux. Pour déterminer leur groupe, les étudiants passent un test de langue pendant la période d'intégration.

Votre choix définitif des cours

Vous pourrez tester les cours pendant un mois avant de remettre votre formulaire "programme de cours définitif" au service des relations internationales.

Envoi des notes à la fin du semestre

Notre université envoie les notes aux universités partenaires maximum 5 semaines après la fin des examens. Vous devrez donc demander vos résultats à votre université d'origine.

II/ Votre séjour

Logement

Le service du logement de l'UCO propose plusieurs options :

1- Chambre chez l'habitant

2 FORMULES	Forfait pour le 1er semestre	Forfait pour le 2nd semestre	Forfait pour l'année universitaire
Formule n° 1 :Chambre chez l'habitant ET accès à la cuisine	1 488 euros	1 666 euros	3 094 euros
Formule n° 2 : Chambre ET tous les petits déjeuners ET 3 dîners par semaine ET accès à la cuisine	2 236 euros	2 508 euros	4 684 euros

Dans le prix sont inclus les frais administratifs, l'assurance logement et l'assurance responsabilité civile

Non inclus :

- le dépôt de garantie (297 €) à payer directement au propriétaire à votre arrivée



Après avoir reçu votre "formulaire de logement", le service du logement vous demandera de payer des frais de réservation, ces frais ne seront pas remboursés si vous annulez le logement. Le reste du prix du logement (solde) est à payer dès votre arrivée à l'UCO par **virement bancaire**.

Remplissez le formulaire "Demande_logement_habitant_2018.pdf"

2- Chambre en résidence universitaire

L'UCO dispose d'un nombre limité de chambres dans deux résidences universitaires. Nous n'avons pas reçu les informations de ces résidences actuellement.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter notre responsable du service logement, Madame Dominique Le Gal : dominique.le.gal@uco.fr

3- Foyers privés

Vous avez également la possibilité d'obtenir une chambre dans **un foyer** (résidence privée). **Vous devez les contacter directement et le plus tôt possible afin de faire la réservation.**

- Foyer de l'ESVIÈRE – 2 bis, rue de l'Esvière – 49100 ANGERS (pour filles)

Tél.33(0)2.41.88.94.25 – Fax 33(0)2.41.88.39.62

www.foyer.esviere.free.fr - foyer.esviere@free.fr

- Foyer MERICI – 62, rue Mirabeau – 49000 ANGERS – (pour filles)

Tél.33(0)2.41.25.35.00 – Fax 33(0)2.41.25.35.09

www.foyer.merici.free.fr – foyer.merici@wanadoo.fr

- Foyer MARGUERITE D'ANJOU – 52, Bld du Roi René – 49100 ANGERS (pour filles)

Tél.33(0)2.41.20.24.00 – Fax 33(0)2.41.20.25.00

www.assomargueritedanjou.com – marguerite.danjou2@wanadoo.fr

- Foyer St AUBIN – 22, rue Donadieu de Puycharic – 49100 ANGERS – (pour garçons)

Tél.33(0)9.81.35.25.25 – Fax 33(0)2.49.87.29.74 – foyersaintaubin@yahoo.fr

Logements indépendants :

- Résidence CAMBRIDGE – 77 bis, rue des Ponts de Cé – 49000 ANGERS (pour garçons et filles)

Tél. 33(0)2.41.44.02.38 – Fax 33(0)2.41.44.02.16

www.residencecambridge.over-blog.com - residencecambridge@orange.fr

IMPORTANT : Si vous décidez d'arriver à Angers sans avoir un logement, comptez au moins une semaine pour en trouver un.

Restauration

Deux espaces de restauration sont à votre disposition sur le Campus. Vous y trouverez des pâtisseries françaises, des boissons chaudes et boissons froides, des "Snacks" chauds et froids, des sandwiches... De 7h45 le matin à 17h30 le soir. Vous pouvez également y déjeuner avec par exemple le menu UCO (environ 3,50 €).

Transport

Venir à Angers

- Train

Angers est situé à 1h30 de Paris en T.G.V. (Train à Grande Vitesse). Le prix du billet varie de 45€ à 90€ pour un aller simple selon l'heure à laquelle vous désirez effectuer votre voyage.

Il existe une connexion directe entre Angers et l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle. Sinon, vous devez vous rendre à la gare Montparnasse.

Pour plus d'informations sur les horaires, les tarifs... connectez-vous sur le site Internet de la SNCF <http://www.voyages-sncf.com>

- Avion

Les aéroports les plus proches d'Angers sont situés à Marcé (aéroport Angers – Marcé à 20 minutes en voiture) et à Nantes (30 minutes d'Angers en train).

Se déplacer à Angers

- La carte A'tout :

Qu'est-ce que la carte A'tout ?

Personnelle et nominative, la carte A'tout est votre carte de vie quotidienne pour accéder au réseau bus/tramway de Irigo ; aux bibliothèques, piscines et patinoire de la ville ; aux services vélocité et autocité+.

Comment l'obtenir ?

Présentez-vous dans une des agences Irigo muni **d'une pièce d'identité ; d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une photo d'identité** (visage découvert, fond uni, 30x40mm).

Où charger votre titre de transport sur la carte A'tout ?

Aux distributeurs automatiques de titres sur les stations de tramway ou en agence et points de ventes Irigo.

- Le bus / Tramway :

Les bus et Tramway proposent de nombreux services de transport dans toute la ville d'Angers et ses alentours.

Billet à l'unité : de 1,40 € à 1,50 € ; autres tarifs sur le site suivant :

http://bustram.irigo.fr/pages/index.php?page=tarifs_tous

Irigo / Keolis Angers

Place Lorraine

Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 18h00.

- Le vélo :

La ville d'Angers a mis en place un système de prêt de vélo gratuit.

Pour qui ?

Le prêt de vélo est réservé aux personnes majeures dont le domicile ou le lieu de travail est situé à Angers.

Pièces justificatives à fournir :

- ✓ Pièce d'identité
- ✓ RIB (Relevé d'identité bancaire)
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures, quittance...)

Où retirer son vélo ?

Agence Centre-ville / Gare

6, rue de la Gare - Angers

Tél :02 41 18 13 21

Du mardi au vendredi

De 9h30 à 18h30 (Fermeture de 12h30 à 13h30 pendant les congés scolaires)

Carte de séjour

Étudiants non ressortissants de l'Union Européenne : Vous avez reçu, auprès de l'ambassade de France de votre pays, un **visa-carte** qui est collé dans le passeport. Si vous séjournez plus d'un semestre en France, vous avez également reçu un formulaire pour vous enregistrer auprès de l'OFII.

Vous devez OBLIGATOIREMENT remettre au Service des Relations Internationales le formulaire OFII remis par l'ambassade de France accompagné de la photocopie des pages suivantes de votre passeport :

- page n° passeport
- page photo
- page avec la date d'arrivée en France
- page visa-carte

L'OFII vous adressera un accusé de réception à mettre dans votre passeport.

L'OFII vous convoquera ensuite à Nantes pour recevoir une vignette sécurisée dans votre passeport (60 €).

Les étudiants qui séjournent à l'UCO au-delà de la date du visa-carte doivent faire une demande de carte de séjour. Les formalités se font au Service des Relations Internationales.

Assurance logement

Le propriétaire de votre logement / la résidence vous demandera de prendre une **assurance locative** à votre arrivée. Vous pourrez vous renseigner auprès des mutuelles étudiantes à Angers (LMDE ou SMEBA - voir ci-dessous) ou de votre banque en France.

Santé

- **Espace Santé-Infirmierie** : l'UCO dispose d'une infirmerie (Bâtiment Janneteau)

- **Médecins** :

En France, la médecine est libre et chacun peut choisir son médecin. Vous devez cependant distinguer :

- **Les médecins conventionnés** : c'est-à-dire qui ont passé un accord avec la Sécurité Sociale. À titre indicatif, le prix d'une consultation est de 25 € chez un généraliste et minimum 33 € pour un spécialiste. Les visites à domicile ainsi que les visites de nuit, des dimanches et des jours fériés comportent une majoration de prix.

- **Les médecins non-conventionnés** : dont les tarifs sont beaucoup plus élevés.

- **Le Service Universitaire de Médecine Préventive**

2 boulevard Victor Beaussier - Consultations gratuites.

Assurance médicale

Les étudiants de l'Union Européenne doivent être en possession de la "carte européenne d'assurance maladie" qui est délivrée par l'assurance médicale du pays d'origine.

Les étudiants de moins de 28 ans, non ressortissants de l'Union Européenne ou du Québec doivent obligatoirement être affiliés au régime de sécurité sociale étudiante dès leur arrivée à l'UCO, tarif 2017/2018 : 217 €.

La sécurité sociale rembourse approximativement 70 % des frais de santé.

Pour obtenir un remboursement supplémentaire, il faut souscrire à une complémentaire santé, les informations vous seront données à votre arrivée à l'UCO :

 **LMDE** (La Mutuelle Des Étudiants)
55, bd du Roi René
B.P. 424
49000 ANGERS
 02 41 87 16 55

 **SMEBA** (Société Mutualiste des Étudiants de Bretagne-Atlantique)
50 bis, bd du Roi René (face au RU des Beaux-Arts)
B.P. 705
49007 ANGERS CEDEX 01
 02.41.20.82.82

Je suis malade... que dois-je faire ?

Si vous êtes malade, vous pouvez vous rendre à **l'infirmerie de l'UCO** qui vous aidera à obtenir un rendez-vous chez un médecin.

① Avant d'aller chez le médecin pour la première fois, vous devez télécharger le formulaire « **Médecin traitant** » et le faire remplir au médecin pendant la consultation, cliquez ci-dessous pour télécharger le formulaire :

http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/formulaires/S3704.pdf

② Le médecin rédige une ordonnance pour chercher des médicaments à la pharmacie. Il faut payer le médecin (minimum 25 €) plus les médicaments si nécessaires et garder tous les justificatifs de paiement.

③ **A-** Les étudiants qui possèdent une **carte européenne d'assurance maladie** doivent déposer ou envoyer :

- les justificatifs de paiement
- la feuille de soins (donnée par le médecin)
- la photocopie de leur carte européenne d'assurance maladie,
- le formulaire de médecin traitant
- un relevé d'identité bancaire (banque en France)

À l'adresse suivante :

CPAM
Service International
32, rue Louis Gain
49000 ANGERS

B- Les étudiants NON-Européens qui ont souscrit la sécurité sociale étudiante valable à partir du 1er septembre 2019 doivent déposer au guichet de la sécurité sociale :

- les justificatifs de paiement
- la feuille de soins (donnée par le médecin)
- le formulaire de médecin traitant
- un relevé d'identité bancaire (banque en France)

④ Remboursement des frais médicaux :

Vous serez remboursé(e) de 15 à 70 % (taux sécurité sociale français) sur votre compte en banque français.

Une partie de ce qui reste à votre charge sera remboursée par la complémentaire santé (SMEBA ou LMDE)

Vie étudiante et associative

Différentes associations gèrent la vie étudiante à l'UCO :

- ✓ Le **BDE** (bureau des étudiants) : les différents BDE des Facultés proposent diverses activités : clubs de cinéma, excursions, soirées ...
- ✓ La **FéDé** (fédération des BDE de l'UCO) coordonne les activités des BDE.

La vie étudiante passe aussi par l'engagement dans de nombreuses associations culturelles ou sportives :

- festival de théâtre
- développement durable
- chœurs classiques ou Gospel
- orchestre
- danses bretonnes
- groupes rock
- sports

Un bureau des associations culturelles se situe au sein même des locaux de la FéDé.

Association RIRE

Qu'est-ce que RIRE ?

« Relations Internationales Relais Étudiants » s'occupe d'accueillir les étudiants étrangers dès leur arrivée à l'Université Catholique de l'Ouest :

- Un **accueil** à l'arrivée en septembre ou en janvier
 - aide dans les démarches administratives
 - réponse à toutes les questions qui peuvent se poser
- **Faciliter l'intégration** en insistant sur les rencontres entre étudiants français et étrangers
 - les "café-conversation" sont un exemple. Tous les étudiants, français et étrangers, sont invités à se retrouver certains mardis soir dans un bar différent d'Angers pour discuter et rencontrer du monde autour d'un verre.
 - repas international chaque semestre (où chacun apporte une spécialité de son pays / sa région)
 - un programme de parrainage pour rencontrer des étudiants français

Sports à l'UCO : ASUCO

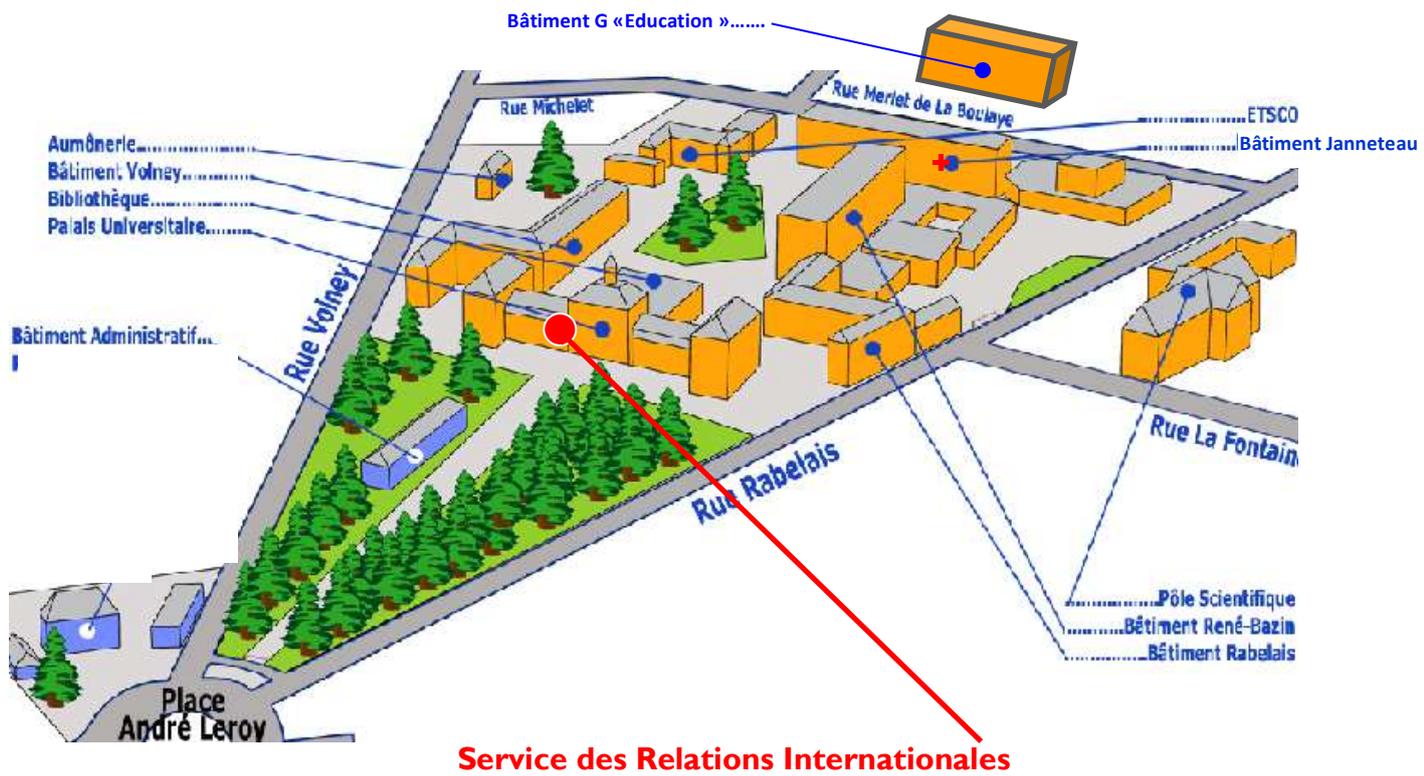
Vous trouverez à l'UCO l'association sportive "ASUCO" dont l'objectif est d'offrir aux étudiants un grand nombre d'activités sportives. Contact: annie.birks@uco.fr

Site Web : <https://services.uco.fr/asuco/>

Numéros de téléphone utiles en cas d'urgence à Angers

Police secours.	:	17
Pompiers	:	18
SAMU (urgences, médecins de garde) :			15

Plan du campus



Plan du centre-ville d'Angers

